

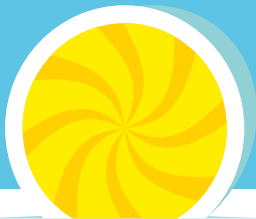


CRESS Corsica

Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire Corse

La CRESS Corsica s'engage pour

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE L'ESS



LA CRESS CORSICA

La CRESS CORSICA accompagne les entreprises de l'ESS pour favoriser la transition énergétique.

Elle informe les :

- Associations
- Coopératives
- Mutuelles
- Entreprises sociales

Des dispositifs d'aides portés par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).



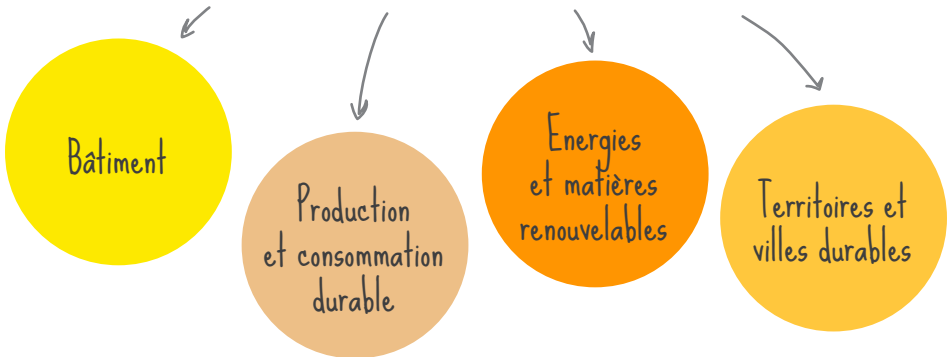
COMMENT ?

- En informant sur son site internet (<http://www.cress.corsica>)
- En organisant des réunions d'information près de chez vous
- En vous accompagnant dans votre démarche en orientant l'ensemble des soutiens techniques et financiers disponibles
- En mobilisant des diagnostics énergétiques avec ses partenaires

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DE L'ADEME

L'ADEME met en place une série de dispositifs afin d'orienter les acteurs du territoire dans leur démarche environnementale. Elle met à disposition ses capacités d'expertise et de conseil sur différents domaines : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

LES AXES PRIORITAIRES



QUELS PROJETS SONT ÉLIGIBLES ?

- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- Développer les énergies renouvelables
- Optimiser ses transports
- Optimiser ses process
- Réduire sa production de déchets
- Réaliser des diagnostics et études (soutien financier)

BÉNÉFICIER DES DISPOSITIFS

Vous êtes un acteur économique du territoire, vous vous inscrivez dans un nouveau projet de transformation sociale, économique et écologique, la CRESS Corsica et l'ADEME vous soutiennent.

MODE D'EMPLOI

Les aides techniques et financières :

La CRESS Corsica est à votre disposition pour vous informer, vous orienter dans vos démarches.

Contactez notre chargé de mission : **Jean-Michel MINICONI**

Mail : jeanmichel.miniconi@cress.corsica

Tél : 06 23 05 40 98 - 09 60 17 01 40

Il intervient à vos côtés pour établir un diagnostic partagé de votre projet pour mieux le définir mais également pour mobiliser les dispositifs existants pour le soutenir et le réaliser.

UN PARTENARIAT EXCLUSIF SUR LE PAYS AJACCIEN

A l'appui technique du CPIE d'Ajaccio, la CRESS Corsica est en mesure d'accompagner vos initiatives sur le pays ajaccien.

Cette action sera mise en place à partir de septembre 2016.

Pour en bénéficier : jeanmichel.miniconi@cress.corsica



CRESS Corsica

Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire Corse